



REGLEMENT FINANCIER ANNUEL 2018 / 2019

I - CONTRIBUTION SCOLAIRE ANNUELLE

Ces sommes comprennent la totalité des frais de gestion et de fonctionnement de l'établissement

• Classe Maternelles (Tee-shirt SGM compris)	1077 €
• CP (Tee-shirt SGM + fournitures et fichiers compris)	1167 €
• Du CE1 au CM2 (Tee-shirt SGM et fournitures comprises, sauf la trousse)	1122 €

L'acompte de 90 € versé l'année précédente sera déduit de la facture.

II - PRESTATIONS ANNEXES

PAUSE MERIDIENNE

• 1 jour.....	218 €
• 2 jours.....	435 €
• 3 jours.....	653 €
• 4 jours.....	870 €

Repas occasionnel : 8,10 €

ETUDE ET GARDERIE

• 1 jour.....	120 €
• 2 jours.....	240 €
• 3 jours.....	360 €
• 4 jours.....	480 €

Etude ou garderie occasionnelle : 7,40 €

ATTENTION ! Une facturation des études/garderies et repas exceptionnels vous sera adressée par trimestre.

III - CONTRIBUTION VOLONTAIRE : Aide au financement des travaux engagés pour construire, rénover, renouveler les équipements et bâtiments.
Participation intégrée dans la facturation annuelle Je verse un don à hauteur de euros

IV - COTISATION VOLONTAIRE

APEL

Adhésion à l'association de parents d'élèves APEL, partenaire officiel de l'Enseignement catholique.....27 € par famille

V - REDUCTION FAMILIALE

• 2 ^{ème} enfant.....	- 147 €
• 3 ^{ème} enfant.....	- 220 €
• 4 ^{ème} enfant.....	- 305 €

Merci de nous retourner ce règlement financier signé. Nous vous conseillons vivement le règlement de la scolarité par **prélèvement mensuel (sur 10 mois, le 2 de chaque mois d'octobre à juillet) automatique.** Joint à ce document, le **mandat de prélèvement SEPA** à compléter et à nous renvoyer signé.

NOM et SIGNATURE du responsable payeur :